

Comité permanent des finances (FINA)

Consultations prébudgétaires 2012

Edmonton Chamber of Commerce

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Au nom de quelque 3 000 entreprises membres, la Chambre de commerce d'Edmonton a encore une fois le plaisir de présenter son point de vue sur les plus importantes priorités du gouvernement fédéral en matière de dépenses fiscales et de programmes en prévision du prochain budget fédéral. Dans le mémoire que nous avons présenté au Comité permanent des finances l'année dernière, nous avons mentionné trois initiatives fiscales qui ne coûteraient rien, mais qui augmenteraient l'efficacité et la rentabilité des entreprises et assureraient en particulier le maintien et la croissance des petites entreprises familiales. Nous avons été heureux de constater qu'au moins deux de nos recommandations figuraient dans le rapport présenté par le Comité des finances à la Chambre des communes, mais avons été déçus par le fait que le gouvernement n'y a pas donné suite. Par conséquent, les réponses que nous donnons ici expliquent un peu mieux notre position et réaffirment qu'il est urgent d'adopter les changements recommandés. La Chambre de commerce d'Edmonton, qui est la plus importante du pays, recommande au gouvernement du Canada de maintenir le cap quant aux objectifs et initiatives du dernier budget fédéral concernant la réduction du déficit et aux économies à réaliser grâce à l'examen des dépenses de programmes. Toutefois, en ce qui concerne le projet de budget, nous vous exhortons à entreprendre immédiatement la mise en œuvre des initiatives fiscales présentées ci-dessous, qui ne coûteront rien, mais qui augmenteront l'efficacité et la rentabilité des entreprises et favoriseront le maintien et l'expansion des PME créatrices d'emplois.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

L'année dernière, le Comité des finances a beaucoup discuté des avantages d'une hausse ou d'une baisse des taux d'imposition des grandes et des petites entreprises. Le comité semble avoir convenu d'une façon générale que les impôts constituent un coût d'affaires que les entreprises transmettent aux consommateurs et, par conséquent, que tout le monde profite lorsqu'il y a moins de coûts à transmettre. Avec des impôts moindres, les entreprises restent compétitives et saines, constituent un moteur essentiel de la croissance économique et de la création d'emplois et paient d'importants dividendes à des particuliers et à des groupes tels que des fonds de pension qui investissent dans l'avenir de ces sociétés privées. Il est donc capital de maintenir l'orientation définie dans le plan d'action économique et de ne pas compromettre les progrès réalisés jusqu'ici dans le domaine de la réduction de l'impôt sur le revenu des sociétés et des particuliers.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Les premiers propriétaires d'entreprises membres de la génération du baby-boom ayant atteint l'âge de 65 ans en 2011, les changements fiscaux les plus pressants sont ceux qui touchent les incidences fiscales de la succession des entreprises. Un récent sondage parmi les membres de la Chambre de commerce d'Edmonton a révélé que, pour 15 % des entreprises, le scénario de succession le plus probable dans les cinq prochaines années serait un changement de propriétaire. En supposant que nos membres soient représentatifs des entreprises locales, 6 600 entreprises d'Edmonton pourraient changer sous peu de propriétaires. D'après le même sondage, 6 % seulement de l'ensemble des entreprises prévoient un transfert de propriété à un membre de la famille. Comme, en vertu de la législation fiscale actuelle, ce membre de la famille serait tenu de payer l'impôt sur les gains de capital réalisés par l'entreprise, il est à craindre que le fardeau fiscal soit tellement élevé qu'il puisse compromettre l'existence même de l'entreprise. Recommandation : le gouvernement fédéral devrait entreprendre un examen complet des dispositions fiscales relatives aux successions dans les 24 prochains mois afin de déterminer si le régime fiscal actuel tient suffisamment compte du transfert des entreprises familiales.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

(Voir réponse à la question 5 ci-dessous.)

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

La simplification de l'administration fiscale, l'allègement du fardeau de conformité et la réduction des délais de cotisation pour les entreprises constituent un autre domaine dans lequel il est possible de réaliser d'importantes économies. Ces mesures dont on a un urgent besoin profiteraient à tous. Le gouvernement fédéral devrait revoir les centaines d'exemptions, déductions, remises, reports et crédits qui font actuellement partie du régime fiscal fédéral pour en vérifier le bien-fondé et l'efficacité. Par exemple, certains crédits ne font que subventionner des activités que de nombreux bénéficiaires auraient faites de toute façon. D'autres stimulent effectivement les dépenses dans certains domaines, mais incitent les fournisseurs à augmenter les prix, ce qui annule les effets du crédit d'impôt. Dans bien des cas, le gouvernement recourt à des avantages fiscaux pour atteindre des objectifs sociaux plutôt que de financer ces objectifs dans le cadre de ses programmes de dépenses. Les encouragements accordés sont alors présentés comme des réductions d'impôts alors qu'il ne s'agit en fait que de hausses des dépenses. En définitive, la multiplicité des avantages fiscaux complique énormément la structure des impôts, augmente les coûts de conformité et crée de multiples moyens d'évasion et d'évitement. L'élargissement de l'assiette fiscale favoriserait une réduction des taux d'imposition dont tout le monde bénéficierait. Recommandation : Le gouvernement fédéral devrait immédiatement constituer une

commission royale chargée de faire un examen complet de la législation fiscale afin de déterminer les moyens de la simplifier, de réduire les coûts de conformité et d'assurer la mise en place au Canada d'un régime fiscal aussi neutre, simple, efficace et équitable que possible. Pour appuyer cette commission, il conviendrait de former un comité permanent qui surveillerait en permanence les changements et publierait, au moins une fois par an, des rapports exposant les résultats. Recommandation : Le gouvernement fédéral devrait déposer un projet de loi imposant un examen rapide des déclarations de revenus. Les déclarations qui n'auraient pas été traitées 120 jours après leur production seraient automatiquement acceptées telles quelles, ce qui déclencherait la période de prescription après laquelle une nouvelle cotisation pourrait être faite.